



NOS STRUCTURES D'ENTRAINEMENT DE HAUT NIVEAU

INSEP PARIS - CREPS DE STRASBOURG - CREPS D'AIX EN PROVENCE



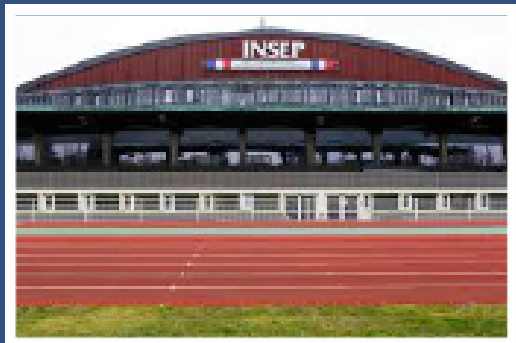
*Mène en parallèle tes études
et ton projet de performance sportive !*

S'ENGAGER DANS LE HAUT NIVEAU

INSEP DE PARIS

POLE FRANCE ELITE

OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE - SENIORS ET ESPOIRS



A partir de 2007

ENCADREMENT : VANESSA FURET - GÜLSAH ALONSO TAPIA - HABY NIARÉ - ROSENDO ALONSO TAPIA - FREDY BLANC - M'BAR NDIAYE - WOOMIN JUNG - HANS ZOHIN

NOS STRUCTURES DE HAUT NIVEAU

CREPS DE STRASBOURG

POLE FRANCE RELEVÉ

CADETS, JUNIORS ET ESPOIRS



A partir de 2013

ENCADREMENT : BASTIEN GLEREN - YOUNESS CHATRAOUI

CREPS D'AIX EN PROVENCE

POLE FRANCE RELEVÉ

CADETS, JUNIORS ET ESPOIRS



A partir de 2013

ENCADREMENT ANNE-CAROLINE GRAFFE ET GUILLIAN DRAY

« 100% DES MÉDAILLÉS OLYMPIQUES FRANÇAIS SENIORS ONT ÉTÉ MEMBRES DES PÔLES FRANCE »

ALIMENTER LES EQUIPES DE FRANCE SENIORS ET JEUNES EN PRÉPARANT LES SPORTIFS CONFIRMÉS OU À FORT POTENTIAL POUR LES ÉVÉNEMENTS DE RÉFÉRENCE SANS METTRE EN PÉRIL LEUR PARCOURS DE FORMATION.

LES CONDITIONS D'ACCUEIL, D'ENCADREMENT ET DE PRISE EN CHARGE

Implantés au coeur de l'INSEP à Paris, des CREPS d'Aix en Provence et de Strasbourg, nos structures garantissent des conditions nécessaires à la réussite des projets scolaires et sportifs des athlètes. Nos sportifs bénéficient d'un accompagnement individualisé efficace : équipe d'entraîneurs, équipe du suivi scolaire, équipe médicale, surveillance d'internat (pas d'internat possible le week-end au CDFAS d'Eaubonne), hébergement de qualité.



L'ENCADREMENT :

La mission des entraîneurs est de développer le potentiel de chaque sportif de manière optimum. L'encadrement individualise les entraînements en fonction de l'âge, de la maturité, de l'expérience, du niveau de pratique pour permettre à chacun de trouver le maximum d'outils techniques, tactiques et physiques lui permettant d'assurer une progression continue.

LE PROGRAMME SPORTIF :

Les athlètes sont préparés pour les événements de références seniors, espoirs, juniors et cadets. Le rythme de vie est soutenu entre les heures de cours et l'entraînement quotidien voir biquotidien. Cela peut représenter environ 12 à 16 heures d'entraînement hebdomadaire. Des stages et compétitions internationaux seront également proposés. Nos structures mettent à disposition des installations de qualité : salle de taekwondo ; salles de musculation ; salle de préparation physique ; gymnases et terrains ; service médical. Cette unité de lieu garantie de bonnes conditions d'entraînement.

LE SUIVI MEDICAL :

La proximité des unités médicales permet aux sportifs de bénéficier d'un accompagnement rapide et efficace. Les services médicaux assurent le suivi médical et sportif des athlètes : suivi médical réglementaire obligatoire, prévention des traumatismes, suivi diététique, psychologique et orientation vers des soins spécifiques. Il contribue également au processus général d'optimisation de la performance.

L'AMÉNAGEMENT DES ÉTUDES ET LE SUIVI SOCIO-PROFESSIONNEL :

En partenariat avec les établissements scolaires, instituts de formation, nos athlètes suivent les cours du cycle secondaire avec des horaires aménagés afin de concilier études et entraînements. Les parcours postbac sont étudiés au cas par cas.

ACCOMPAGNEMENT FINANCIER

L'inscription d'un sportif dans un des pôles sera assortie d'une participation financière de la FFTDA, destinée à couvrir tout ou partie des frais de la pension globale.

Pour l'INSEP, le coût de la pension restant à charge des athlètes sera comprise de 0% à 50%, en fonction des résultats obtenus.

Pour les pôles relèves et le pôle espoirs, le coûts de la pension restant à charge des athlètes s'élèvera à 3000€.

Plusieurs aides financières peuvent être sollicitées pour permettre aux athlètes d'entrer en pôle auprès de :

- La Direction Régionale Jeunesse et Sport et Cohésion Sociale (future DRAJES)
- La Direction Départementale Jeunesse et Sport et Cohésion Sociale
- Le Conseil Régional et départemental
- Les collectivités locales
- Le club

QUI PEUT CANDIDATER ?

Pôles France Relève (Aix en Provence et Strasbourg) : Tout(e) licencié(e) né(e) à partir de 2013

Pôle France Elite : Tout(e) licencié(e) né(e) à partir de 2007

Tous les candidats doivent être inscrit dans une pratique compétitive et justifiant d'un réel potentiel.

Les candidatures sont ouvertes aux athlètes para taekwondo (catégories de handicap représentées en compétition internationale).

COMMENT CANDIDATER ?

POLE FRANCE ELITE ET POLES FRANCE RELEVE

Inscription via la plateforme (QR Code) avant le **15 avril 2024**.

Pour un renouvellement d'inscription, vous devrez sélectionner votre nom dans le formulaire afin que vos données personnelles soient récupérées.



<https://www.portail-sportif.fr/preinscriptions/candidature.aspx?federation=64>

Regroupement de détection pour les présélectionnés : 19-21 avril 2024 au CREPS PACA d'Aix-en-Provence

99% DES
SPORTIFS
MEMBRES
DES POLES
FRANCE ONT
OBTENUS
LEUR BAC.

INSCRIPTION AVANT LE 15 AVRIL 2024